Se faire dépister pour le cancer du sein peut protéger votre santé



Les femmes, les personnes bispirituelles, les personnes trans et les personnes non binaires de 40 ans et plus peuvent se faire dépister pour le cancer du sein.

Se faire dépister pour le cancer du sein

Le dépistage du cancer du sein par mammographie permet de détecter le cancer à un stade précoce, lorsque le traitement a plus de chances d'être efficace.

Pour vous aider à décider si le dépistage du cancer du sein vous convient, consultez votre médecin de famille ou votre infirmière praticienne. Si vous avez entre 40 et 49 ans, vous pouvez également appeler Santé811.

Comment prendre un rendez-vous pour une mammographie

Les mammographies sont sécuritaires, gratuites et vous pouvez en obtenir une sans ordonnance d'un médecin de famille ou d'une infirmière praticienne.

Visitez

ontariohealth.ca/fr/rapports-publics/temps-dattente ou appelez le 1.800.668.9304 pour trouver un lieu de dépistage.

